

Huriel - Châteaumeillant



Une randonnée proposée par deforge

Découvrez cette 5^{ème} étape menant d'Huriel à Châteaumeillant dans ce pays des Maîtres Sonneurs, cher à George Sand et les villages et sites que l'on retrouve dans Les Maîtres Sonneurs Huriel, Archignat les personnages du roman et Chambérat (bois de l'Alleu) et Sidiailles (Bois de la Roche).



Durée :	5h	Difficulté :	Moyenne
Distance :	60.34km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	564m	Moyen de locomotion :	En cyclo-route
Dénivelé négatif :	650m	Commune :	Huriel (03380)
Point haut :	418m		
Point bas :	230m		

Description

Départ de l'église d'Huriel.

(D) Prendre la Rue de la Croix puis descendre par la petite route à droite. Passer Pietchi, parvenir à l'étang au Moulin de Lyon.

(1) Remonter par la petite route du camping jusqu'au hameau de Fareille. Continuer sur la route du camping à droite et passer par la droite le long d'une mare.

(2) Prendre la 1^{ère} à droite et virer de nouveau à droite pour rejoindre la D71.

(3) L'emprunter à gauche, la suivre toujours tout droit, traverser la Meuzelle. Remonter par la droite, virer à gauche avec la route et continuer ensuite sur une longue ligne droite jusqu'au village de Chambérat. Le traverser.

(4) À la sortie de Chambérat, quitter la D71 et prendre la D149 à gauche. Obliquer ensuite à droite, passer le Bois Marteau et à la Grande Cosse et rejoindre le village de Mesples.

(5) À l'église de Mesples, prendre à droite la D112. Passer au Daranlot, continuer et virer à droite puis à gauche pour rejoindre le village de Viplaix.

(6) À l'église de Viplaix, prendre à gauche et de nouveau à gauche sur la route de Saint-Palais (D246). passer le lieu-dit les Pouillouses. Entamer quelques virages avant de traverser l'Arnon, rejoindre ensuite le hameau des Moutats.

(7) Prendre la petite route en face puis la 1^{ère} à droite. Au croisement, virer encore à droite, retraverser l'Arnon et remonter par le Champ Grelet jusqu'au village de Saint-Eloy-d'Allier.

(8) Tourner à droite en longeant l'église par la droite vers la Chavroche. À Chaillot, à la patte d'oie, prendre la D179 à gauche, rejoindre la D71 après la Cure.

(9) S'engager dans cette route à gauche et rejoindre la D943.

(10) La prendre à gauche et la suivre jusqu'au village de Culan. Dans Culan, après le pont sur l'Arnon et le château, prendre la 1^{ère} à gauche, Rue Jeanne d'Arc. Prolonger par la Place de la Halle puis la Rue de l'Eglise, virer à gauche dans la Rue de l'Industrie puis à droite dans la Rue du Puits Grimé.

(11) Prendre la Rue du Faubourg à gauche et, après l'Arnon, partir à droite

Points de passages

- D Eglise Notre Dame d'Huriel**
N 46.375588° / E 2.474891° - alt. 323m - km 0
- 1 Moulin de Lyon**
N 46.376868° / E 2.461131° - alt. 298m - km 1.29
- 2 Hameau de Fareille**
N 46.382231° / E 2.450387° - alt. 368m - km 2.55
- 3 D71**
N 46.389909° / E 2.460751° - alt. 360m - km 3.75
- 4 Sortie de Chamberat**
N 46.420763° / E 2.409091° - alt. 412m - km 9.68
- 5 Eglise de Mesples**
N 46.433649° / E 2.358591° - alt. 393m - km 14.16
- 6 Eglise de Viplaix**
N 46.460919° / E 2.378374° - alt. 346m - km 17.81
- 7 Hameau des Moutats**
N 46.464873° / E 2.345673° - alt. 330m - km 20.93
- 8 Village de St Eloy d'Aliier**
N 46.487341° / E 2.357882° - alt. 358m - km 24.03
- 9 D71**
N 46.487319° / E 2.388437° - alt. 356m - km 26.44
- 10 D943**
N 46.505125° / E 2.397361° - alt. 332m - km 28.54
- 11 Village de Culan**
N 46.545622° / E 2.350844° - alt. 241m - km 35.34
- 12 Patte d'oie de Dranlot**
N 46.536438° / E 2.349389° - alt. 242m - km 36.61
- 13 D236/D310**
N 46.515423° / E 2.359° - alt. 302m - km 39.35
- 14 Hameau des Bergères**
N 46.515297° / E 2.347531° - alt. 308m - km 40.49
- 15 D997**
N 46.515836° / E 2.317211° - alt. 327m - km 43.94
- 16 Village de Sidiailles**

et garder ensuite la droite pour rejoindre le carrefour avant le hameau le Dranlot.

(12) S'engager dans la route de gauche. Rester à gauche au carrefour suivant, passer la Grange de Nohant. Au carrefour avec la D236, prendre à droite. Traverser la Maison Rouge et retrouver très rapidement un nouveau carrefour.

(13) Continuer en face la D236 et prendre à droite à la Loge à Mialot. Parvenir aux Bergères.

(14) Virer à gauche puis à droite avec la route, passer les Chetz. Descendre par une série de virages avant l'Arnon, traverser la rivière et remonter en face. Passer l'usine de traitement de l'eau et rejoindre la D997.

(15) L'emprunter à gauche, passer au Ponceau et rejoindre le village de Sidiailles.

(16) Prendre la route à droite longeant l'église puis le cimetière et remonter tout droit jusqu'à Rancier,

(17) Traverser la D111 et faire un rapide gauche-droite pour descendre jusqu'à l'Étang de Bombardon. Aller tout droit pour rejoindre le hameau de Bagneux.

(18) Partir en face dans la D162 qui rejoint le village de Saint-Saturnin par la Dienne et Augerolle.

(19) À Saint-Saturnin, prendre la D3 à droite passer à Vinabineau. Traverser le bois de Maritet et rejoindre la D943 à l'entrée de Châteaumeillant.

(20) Au rond-point, prendre la 2^{ème} sortie et tout de suite sur la gauche. Après le pont, partir à droite et plus loin à gauche et de nouveau à droite pour rejoindre la mairie **(A)**.

N 46.50764° / E 2.319003° - alt. 325m - km 45.11

17 Hameau de Rancier

N 46.512026° / E 2.296698° - alt. 364m - km 47.03

18 Hameau de Bagneux

N 46.51862° / E 2.264865° - alt. 359m - km 49.71

19 Village de St Saturnin

N 46.50764° / E 2.237646° - alt. 364m - km 52.31

20 Rond point de la D943

N 46.554812° / E 2.200219° - alt. 256m - km 59.24

A Mairie de Chateaumeillant

N 46.56022° / E 2.194833° - alt. 246m - km 60.34

Informations pratiques

A proximité

Chambérat : ancien village de Nocq et Église Saint-Joseph.

Mesples : Église Saint-Pardoux.

Saint-Eloy-d'Allier : ruines du château de la Roche Guillebault (Mauprat G. Sand).

Culan : château.

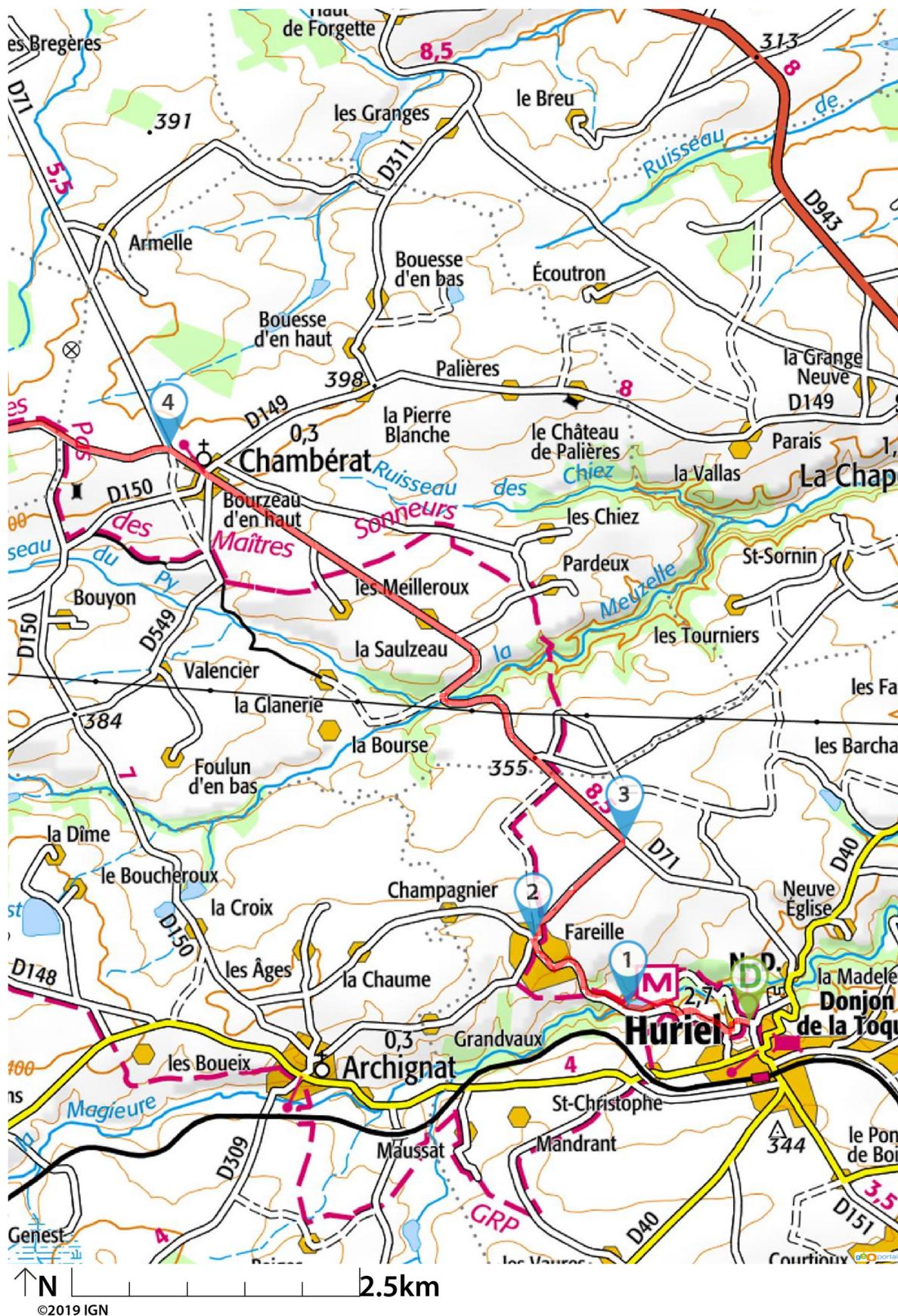
Sidiailles : Abbaye des Pierres. Lac. Église avec la plus vieille cloche d'Europe en activité (1235)

Saint-Saturnin : église, mairie.

Chateaumeillant : oppidum. Église Saint-Genest. Église Notre-Dame. Musée Émile Chenon.

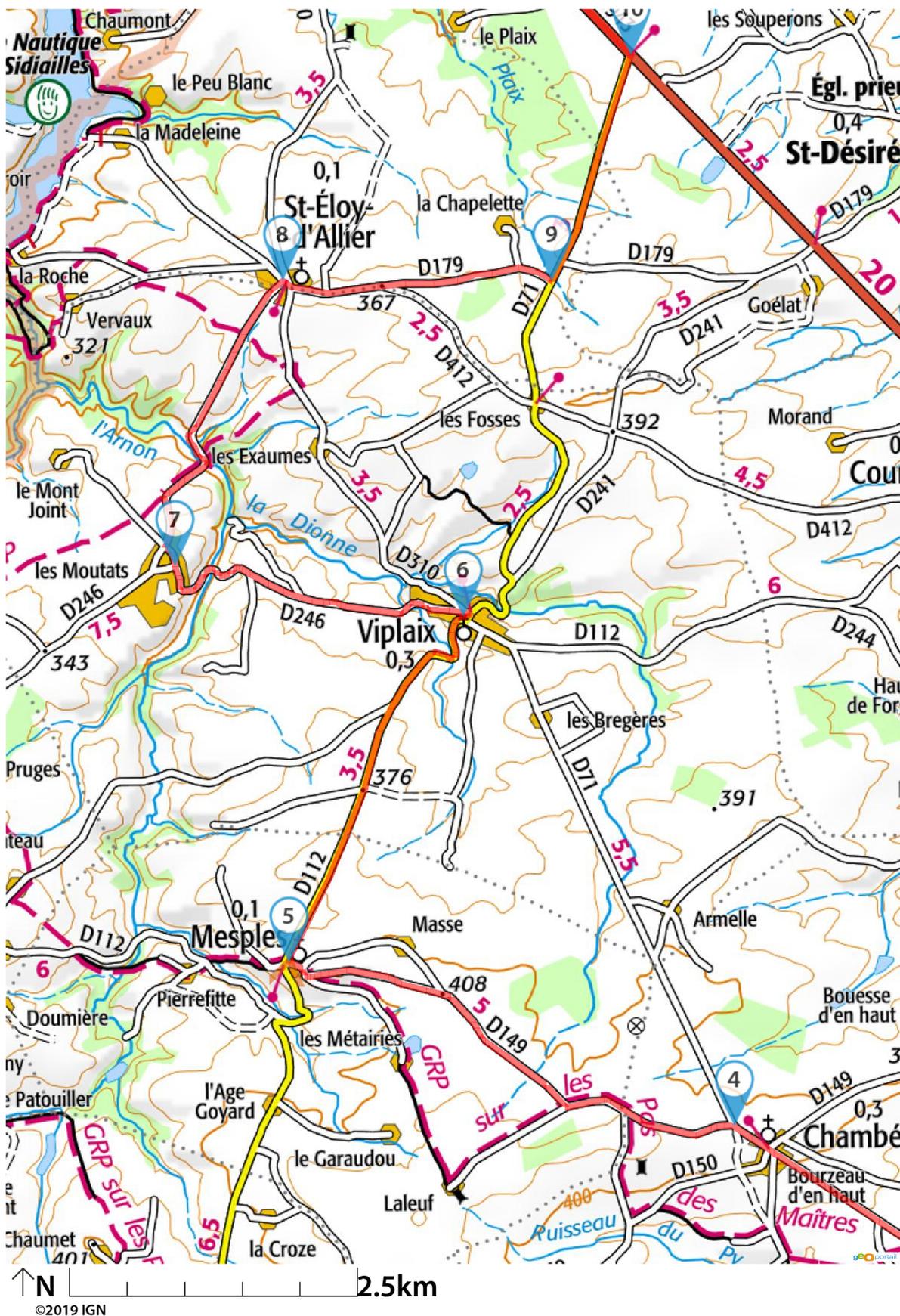
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-huriel-chateaumeillant/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



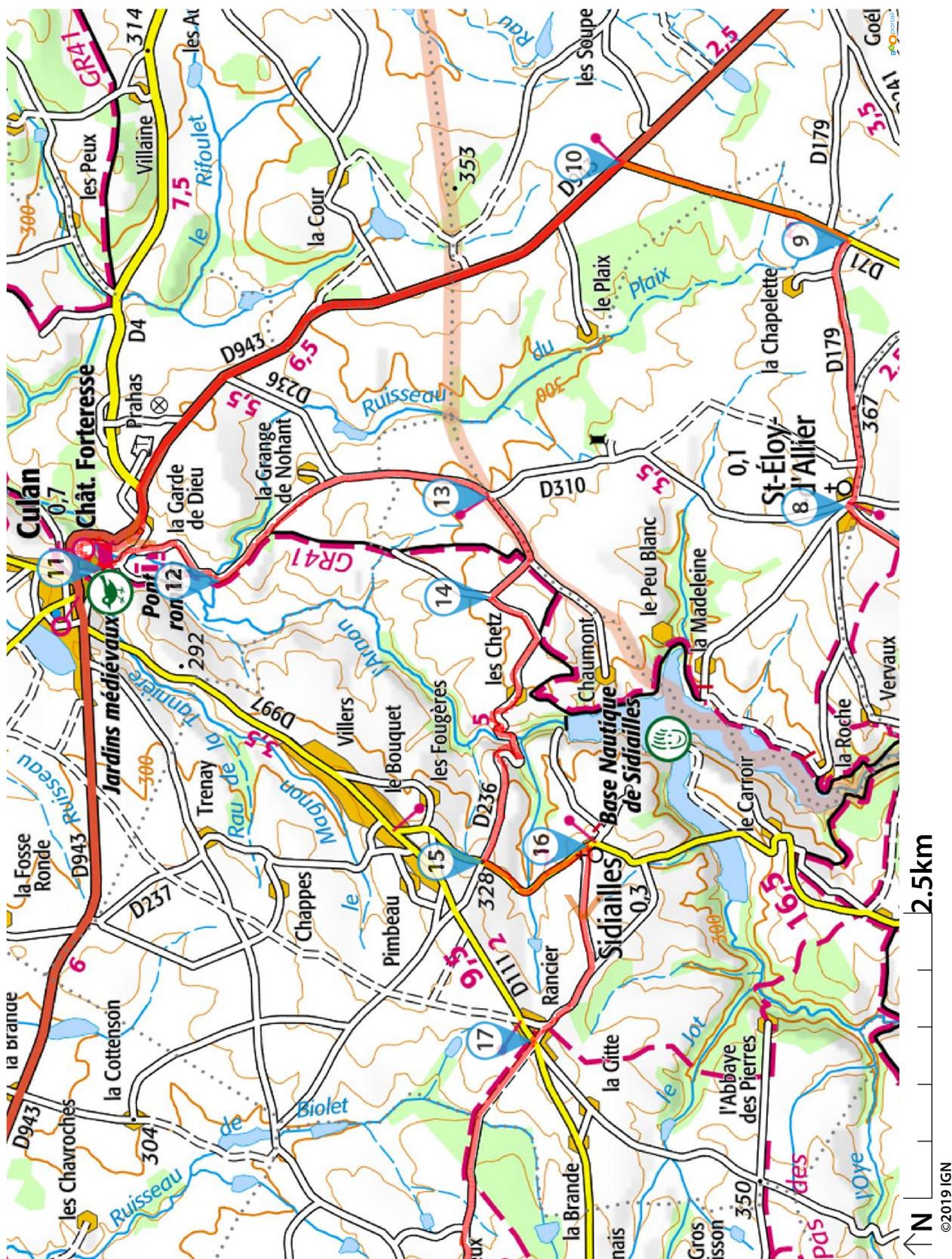
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



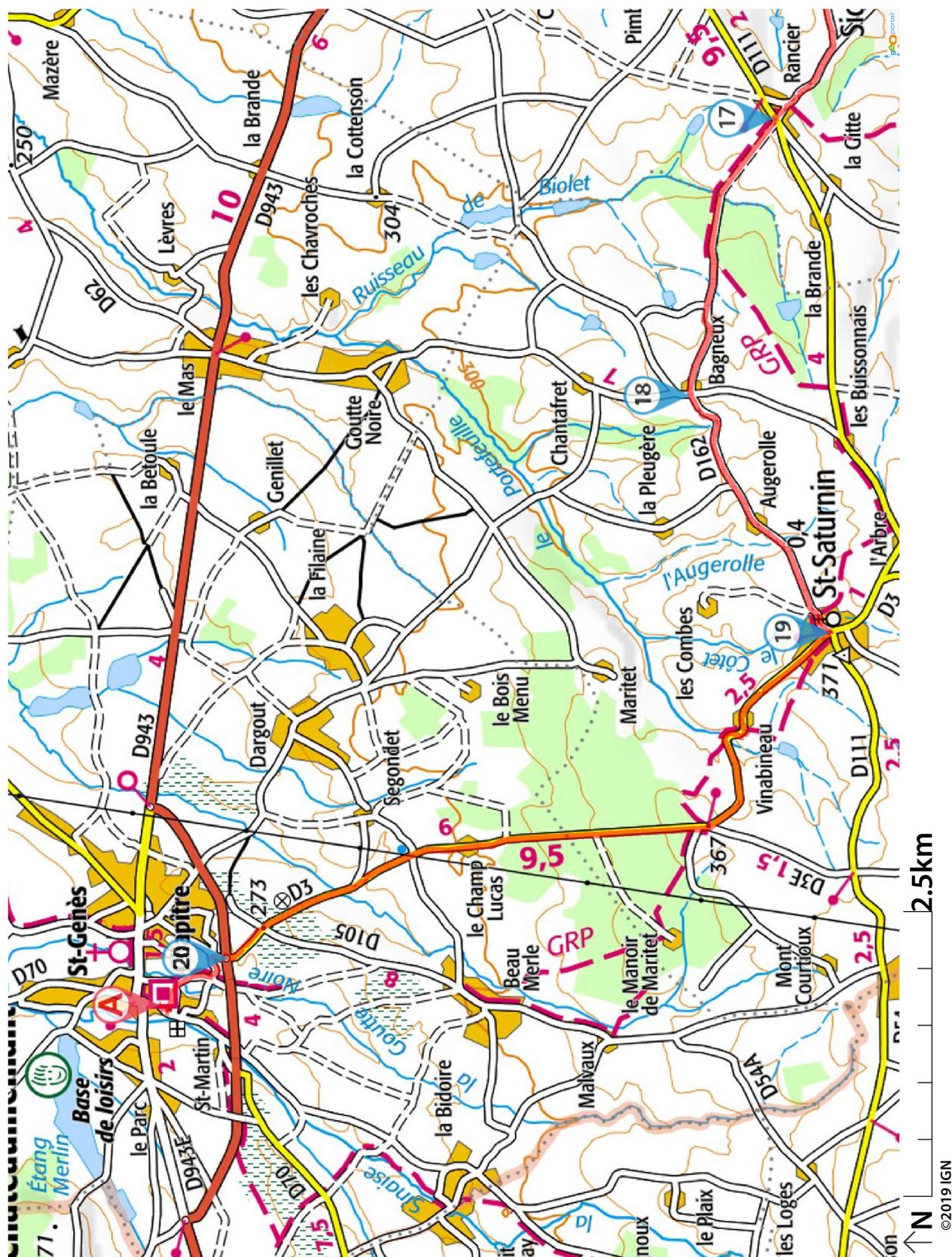
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

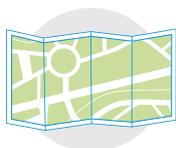
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.